

Grand angle

Assurance

Le digital ou mourir !

● La deuxième édition du «rendez-vous de Casablanca pour les assurances» a officiellement démarré hier. Un événement qui a connu la présence de plusieurs personnalités, dont le ministre de l'Économie et des finances, Mohamed Boussaïd, qui est revenu sur les principales avancées réglementaires régissant le secteur de l'assurance.

La deuxième édition du «rendez-vous de Casablanca pour les assurances» est un rendez-vous incontournable pour les intervenants du secteur ! En effet sous le thème du digital, cet événement connaît la présence de près de 700 intervenants de différents pays. L'objectif de cet événement, d'après Mohamed Hassan Bensalah, président de la Fédération marocaine des sociétés d'assurances et de réassurances (FMSAR), est de doter la place financière de Casablanca d'un rendez-vous annuel lié au secteur des assurances, avec un haut intérêt porté aux marchés africains. D'ores et déjà d'après le dernier classement du Global Financial Center (GFC), Casablanca est classée au 42^e rang à l'international et au deuxième rang africain. Au niveau du secteur des assurances, le Maroc représente le deuxième marché africain derrière l'Afrique du Sud. «Si le digital a transformé plusieurs industries à travers le monde, le secteur de l'assurance n'est pas en reste et en terre africaine plusieurs expériences laissent entrevoir de bonnes opportunités qui permettront d'améliorer la protection des biens et des personnes et d'accroître le taux de pénétration de l'assurance qui demeurent très faibles en comparaison avec d'autres régions du monde», a indiqué Mohamed Hassan Bensalah. En ce sens même, le président de la FMSAR a annoncé la signature d'une coopération technique avec la mise en place d'une centrale des risques automobiles sur le marché tunisien, à l'image du système «malus-bonus» qui a fait ses preuves au Maroc. Par ailleurs, le président de la FMSAR a fait le point sur l'importance du support digital dans l'avenir des sociétés

d'assurances : «La question est plus de savoir s'il faut entamer une transformation numérique de nos organisations et à quel rythme il faut y aller. Ceux qui resteront en marge de cette évolution risqueront de disparaître face à de nouveaux acteurs qui apparaissent et progressent à grande vitesse».

Le secteur de l'assurance en chiffres :

Notons qu'au terme de l'année 2014, les primes émises ont enregistré une croissance de 6,3% par rapport à l'année antérieure, une performance supérieure à celle du PIB, avec un volume total des primes émises qui a atteint l'année dernière près de 28,4MMDH. Cette croissance a été plus im-

C'est incontournable, le digital transformera la relation avec le client dans l'assurance.

portante pour le secteur vie, qui a évolué de 9,3% avec une capitalisation qui totalise un montant d'un peu plus de 9,3MMDH contre 8,6MMDH en 2013. Pour ce qui est du segment non vie de l'assurance, les opérations y pèsent aujourd'hui environ 2/3 des primes émises et ont représenté en 2014 19MMDH contre 18MMDH un an auparavant, soit une progression de près de 5%. De même pour le taux de pénétration qui a aussi connu une hausse. «Au Maroc, le secteur n'a cessé de prendre de l'ampleur, pour représenter en 2014 un taux de pénétration de 3,14%, ce qui positionne notre pays à la 1^{re} place au niveau du monde arabe», a in-

diqué Mohamed Boussaïd, ministre de l'Économie et des finances, au terme de la 2^e édition du «rendez-vous de Casablanca pour les assurances». Durant son allocution, le ministre a également fait le point sur les bases réglementaires encadrant le secteur de l'assurance. En effet, il s'est arrêté sur les principales avancées enregistrées en ce sens là, à savoir la loi instituant l'autorité de contrôle des assurances et de la prévoyance sociale, laquelle verra son entrée en vigueur et sa mise en place imminente. Par ailleurs, plusieurs textes structurant seront soumis incessamment au Conseil du gouvernement pour adoption avant leur transmission au Parlement. Il s'agit notamment d'un projet de loi portant amendement du Code des assurances qui vise notamment l'instauration de l'obligation de certaines assurances de construction telles que l'assurance tous risques chantier (TRC) et l'assurance responsabilité civile décennale (RCD)

ainsi que la mise en place d'un cadre légal pour l'assurance Takful. De même une nouvelle mouture du projet de loi relative au système de la couverture des conséquences des événements catastrophiques a été également mise dans le circuit de l'approbation. Mohamed Boussaïd a également indiqué que le livre «4» du Code des assurances consacré au réseau de distribution des produits d'assurances connaîtra une révision en profondeur afin de tenir compte de l'évolution de la distribution des produits d'assurances et de l'avènement des nouvelles technologies. ●

PAR **BADR CHAOU**
b.chaou@leseco.ma

POINT DE VUE

Carlo d'Asaro Biondo
Président Europe du Sud et de l'Est, Moyen Orient et Afrique, Google

«Le Maroc peut être précurseur»

Innover dans l'assurance est nécessaire. Pour cela, je pense que ce qu'il faut faire est de se mettre à la place de ses clients et se concentrer sur les utilisateurs. Aujourd'hui, les assureurs sont en retard par rapport à d'autres secteurs, je suis bien placé pour le savoir, en raison de la culture fondamentale des entreprises d'assurance, qui est la sécurité et qui fait la beauté de ce secteur : «Je fais attention à ce que je fais». Cette culture est quelquefois en contradiction avec cette expérimentation en continue que je propose et cette idée de s'ouvrir. Néanmoins cela devient fondamental, parce que si les compagnies d'assurances ne le font pas, c'est d'autres entreprises qui vont le faire. Il y aura en effet beaucoup d'entreprises qui vont faire ce travail à la place de l'assureur. Il faut savoir que les opérateurs du monde de la technologie ont horreur du vide. S'il y a un besoin qui est identifié et la technologie nécessaire, quelqu'un le fera immédiatement. Je pense donc qu'il faut accélérer les choses au niveau du secteur. Je pense aussi que le Maroc, avec la pénétration du téléphone portable et avec la taille et toutes les qualités du secteur de l'assurance, la profondeur de la compétence technique et sa position stratégique en Afrique, a la chance unique d'être un précurseur. Les assureurs marocains peuvent être ceux qui amèneront de nouvelles innovations et ceux qui changeront le monde. Vous pourriez avoir un système de santé et un système de gestion des risques complètement différents, basés sur une coopération avec les clients. Je pense que ce serait absolument magnifique ! ●